

Image not found or type unknown



Percevoir une pension de retraite partielle

Par **jeanjeans**, le **14/05/2015** à **09:00**

je suis né en 1955 (octobre), j'ai commencé à travailler en juin 1972 (16ans et 8 mois), j'étais affilié au régime général des retraites jusqu'en 1990 et je suis actuellement affilié au régime de la fonction publique territoriale. Je pense entrer dans le cadre des carrières longues. Je souhaiterais savoir si je peux demander à ce titre le versement de la part de pension pour la période de rattachement au régime général des retraite à compter du 1er novembre 2015?

Par **P.M.**, le **14/05/2015** à **10:04**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher de [l'Assurance Retraite...](#)